

PRIX

PROCES-VERBAUX

1864

SEANCE DU 15 JANVIER 1864

1864

M. le Président a lu le rapport de M. le Secrétaire général sur l'état des travaux de la Commission pendant l'année 1863. Le rapport a été adopté sans discussion.

M. le Secrétaire général a lu le rapport de M. le Secrétaire sur les travaux de la Commission pendant l'année 1863. Le rapport a été adopté sans discussion.

M. le Secrétaire a lu le rapport de M. le Secrétaire sur les travaux de la Commission pendant l'année 1863. Le rapport a été adopté sans discussion.